



9 février 2026

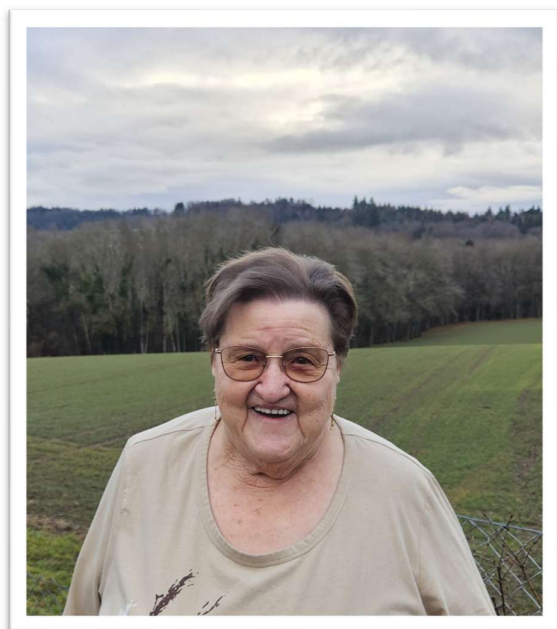
Informations aux habitant·e·s de Chêne-Pâquier

Votre Municipalité a le plaisir de vous adresser ce tout-ménage afin de vous informer des actualités et décisions récentes concernant la vie communale. Outre les informations officielles, vous trouverez des informations, des actualités et un agenda.

Nous vous remercions de votre attention et nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre Municipalité

Portrait



Chères habitantes, chers habitants de Chêne-Pâquier, cette année 2026 verra l'une de nos citoyennes, Madame Thérèse Blanc, devenir nonagénaire. Nous avons décidé de lui consacrer un portrait afin de célébrer cette jolie date à venir.

Thérèse naît le 16 mars 1936 à Franex. Elle y fait ses écoles, puis part en suisse-allemande, à Lyssach, pendant un an et demi où elle fait six mois d'école, puis un an de service au Buffet de la Gare. Au terme de son année de travail, en 1953, Thérèse rentre à la maison pour ensuite partir sur le canton de Neuchâtel où elle rencontre son mari, Fernand, agent de police.

De leur union naissent trois enfants, Daniel, Florian et Viviane. La famille déménage au Locle. Thérèse et Fernand divorcent et Thérèse part pour Boudry en 1967 avec ses enfants où elle travaille dans l'horlogerie afin de subvenir aux besoins de sa petite famille. Au bout de deux ans, Thérèse décide de revenir à ses premières amours et prend la gérance d'un café à Seiry. Dans la

foulée, forte de sa décision et armée d'une belle motivation, ainsi que d'une pincée de courage, Thérèse suit la formation de cafetier - restaurateur - hôtelier et est récompensée par l'obtention de son Certificat. Dans le même temps, Thérèse rencontre Henri avec lequel elle vit en concubinage. Or, à cette époque (1969), il est interdit pour une femme de tenir un café tout en vivant en concubinage. Thérèse et Henri se marient donc afin de pouvoir continuer à travailler en toute quiétude.

Par malchance, en 1973, le propriétaire du café décide de vendre son bien. Les locaux étant trop petits, Thérèse et Henri ne sont pas intéressés par un rachat. Ils déménagent alors dans le paisible village de Bollion et Thérèse trouve un emploi à Favag. Thérèse et Henri se séparent en 1978.

Suite à sa séparation, Thérèse retourne sur Neuchâtel et reprend un restaurant à La Côte-aux-Fées. Lorsque le bail prend fin, Thérèse prend la gestion d'un autre établissement, à Noiraigue, mais se trouve malheureusement confrontée à des problèmes de personnel. Au regard de cette expérience, elle décide de réorienter sa carrière afin de s'éviter les problèmes de ressources humaines. Tout en gardant son lieu de vie à Noiraigue, Thérèse travaille une saison Chez Anny, à Cheyres, comme serveuse. Après quoi, elle travaille à la piscine de Boveresse comme caissière pendant seize ans, de 1984 à 2000. En parallèle, elle s'occupe du pesage du lait des paysans de Noiraigue et environs pour la Migros.



En 2000, Thérèse prend une retraite bien méritée. Hélas, en 2022, survient un mauvais coup du sort. Son fils Florian, dont elle a pris soin durant sa maladie, décède d'un cancer. Suite à cette perte tragique, Thérèse décide de se rapprocher de sa fille Viviane et emménage dès lors dans notre jolie commune en février 2023.

Au-delà de son incroyable parcours de vie, Thérèse est une personne qui aime aider les autres, qui adore tricoter et faire des mots cachés, qui apprécie énormément les réunions de famille et qui a beaucoup voyagé. L'Egypte, le Tyrol, la Croatie, la Tunisie, l'Espagne et l'Italie n'ont plus de secret pour elle. Enfin, avis à ceux qui souhaiteraient lui offrir un petit resto, son plat préféré est les filets de perche avec frites.

Notre Thérèse aime les gens et le contact, n'hésitez donc pas à lui souhaiter un joyeux anniversaire le 16 mars prochain !

Déchetterie



Collecte porte-à-porte des biodéchets :

dès le 3 mars 2026, la collecte reviendra à un rythme hebdomadaire.



Collecte itinérante des déchets spéciaux ménagers :

La prochaine collecte aura lieu le 10 avril 2026 entre 17h00 et 18h30, devant la déchetterie de Molondin.

Le plâtre n'est désormais plus accepté dans la filière des inertes et doit être acheminé au centre de collecte STRID à Yverdon.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que les déchets canins produits à leur domicile sont à mettre **uniquement** dans les **sacs taxés officiels** !



Employé communal

La Municipalité est à la recherche d'un employé communal pour assurer les divers travaux d'entretien au sein du village. Il s'agit notamment :

- Faucher et tenir propre la place du 700^{ème} ;
- Nettoyage des fontaines ;
- Dénigrer les abords de l'abri bus, le chemin de l'église et des containers ;
- Vider les poubelles à déchets canins.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au greffe. Dans l'intervalle, M. Guy-Cyrille Jaquier assumera les tâches urgentes.

Réfection de la traversée du village

La Municipalité a le plaisir de vous informer du commencement des travaux dès le 2 mars 2026, sous réserve de bonnes conditions météorologiques. De plus amples informations vous seront transmises ces prochains jours dans un courrier dédié.

Agenda

Tous les 26 du mois dès 18h

8 mars 2026

29 mars 2026

17 juin 2026 à 20h15

Soirée soupe villageoise à la salle communale

Elections communales 1^{er} tour et votations fédérales

Elections communales 2^{ème} tour

Conseil général

Pensez à consulter notre nouveau site <https://www.chene-paquier.ch>